



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 84521

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport concernant la place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé rendu par le Conseil économique social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de faciliter l'accès des petites entreprises aux plateformes de recherche et de développement et aux financements du type BPI (Banque publique d'investissement) pour conduire des études et des évaluations cliniques. Il lui demande de lui indiquer ce qu'elle entend faire à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84521

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5085

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)